



MAISON D'ARRÊT — DE DIJON —



UN SYNDICAT
INDÉPENDANT



À VOS
CÔTÉS



POUR VOUS
DÉFENDRE

QUAND LA DIRECTION DÉCIDE DEPUIS LES BUREAUX, C'EST LE TERRAIN QUI PAIE !

NUIT DU 30 AU 31 AOÛT :

**DEUX AGENTS POUR TOUTE
LA DÉTENTION HOMMES !**

Dans la nuit du 30 au 31 août, le service était composé de **5 surveillants au quartier hommes** et d'une seule surveillante au quartier femmes.

Une extraction médicale est venue fragiliser encore davantage un service déjà sous tension.

Résultat : seulement deux collègues pour assurer l'intégralité de la détention hommes !

La situation était telle que la hiérarchie a elle-même dû occuper le poste de la porte d'entrée principale lors de la première et de la dernière ronde.

Et pour l'un de nos collègues ?

12 HEURES EN POSTE PROTÉGÉ !

Un fonctionnement pourtant régulièrement décrit par notre direction, mais qui devient manifestement acceptable lorsque la réalité du terrain rattrape les décisions prises dans les bureaux.

**LE VOLONTARIAT
NE SE DÉCRÊTE PAS. IL SE RESPECTE.**

Les rappels reposent sur le volontariat. Les agents se positionnent lorsqu'ils le peuvent et lorsqu'ils le souhaitent. Ils ont aussi une famille, des obligations et, tout simplement, le droit de profiter de leurs repos. Supprimer les possibilités de rappel parce que tous les créneaux ne trouvent pas preneur ne règlera rien. Au contraire, vous vous privez des collègues qui, eux, auraient pu ou souhaité revenir renforcer une équipe.

On ne règle pas un manque d'effectif en supprimant une possibilité d'en avoir davantage.

**ET PENDANT CE TEMPS,
ON EMPÊCHE LES RAPPELS !**

Madame la Cheffe d'établissement, empêcher les rappels de nuit, mais également les dimanches et jours fériés, ne fait pas disparaître le manque de personnel.

Cela le fait simplement supporter à ceux qui sont déjà présents.

Des services dégradés, des postes difficiles à tenir, une sécurité qui repose sur toujours moins de personnels et des collègues qui s'épuisent.

Le SPS-CEA vous alerte depuis longtemps sur cette situation. Cette nuit en est une nouvelle démonstration.

Avec seulement deux agents pour l'ensemble de la détention hommes, que se serait-il passé en cas de sur-incident ?

- Qui aurait pu intervenir ?
- Et qui en aurait assumé les conséquences ?

REVEZ SUR VOS DÉCISIONS !

Le SPS-CEA demande le rétablissement des possibilités de rappels de nuit, les dimanches et les jours fériés.

Pas pour contraindre les agents à revenir. Mais pour permettre à ceux qui le souhaitent et qui le peuvent de renforcer leurs collègues.

Cette nuit, le terrain a parlé : deux agents pour toute une détention, ce n'est pas une organisation. C'est prendre un risque.

**LA SÉCURITÉ NE SE GÈRE PAS SUR UN TABLEAU.
ELLE SE GÈRE AVEC DES PERSONNELS
EN NOMBRE SUFFISANT SUR LE TERRAIN.**

**Madame la Cheffe d'établissement,
revenez sur vos décisions.**